

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

DECISION N° : 071.03.2023

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, dans le cadre de l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé.

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T, qui prévoit dans son 26° que le maire peut demander à tout organisme financeur, sans aucune limite, l'attribution de subventions,

Considérant les aides à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé proposées par le Conseil départemental du Val-d'Oise,

Considérant la nécessité de continuer à développer les activités pédagogiques de l'Ecole municipale de musique et de danse en s'adaptant aux nouvelles pratiques (atelier MAO, jardin d'éveil...), de renforcer les partenariats déjà entrepris au niveau départemental et de conforter le dynamisme de cette école sur le territoire,

Considérant le formulaire de demande de subvention auprès du conseil départemental du Val d'Oise relatif à l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé pour l'année 2023, ci-annexé,

DECIDE :

Article 1 :

DE SOLLICITER l'attribution d'une aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé proposée par le Conseil départemental du Val d'Oise, d'un montant de 6 500 € (six mille cinq cents euros).

Article 2 :

DE SIGNER la convention de demande de subvention avec le Conseil départemental du Val d'Oise intitulée « Aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé », ainsi que tous documents s'y rapportant.

Article 3 :

DIT que la recette correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2023.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le

Le maire

Jean-Michel LEVESQUE



**DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

**AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ**

Année 2023

COMMUNE

OSNY

.....

NOM DE L'ETABLISSEMENT

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

.....

AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE

Le Conseil départemental est impliqué auprès des établissements d'enseignement artistique spécialisé depuis de nombreuses années. Suite aux préconisations de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Département du Val d'Oise a mis en place son schéma de développement des enseignements artistiques en concertation avec les directeurs d'établissement, en vue d'améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement (adopté par délibération n°7-18 du 15 juin 2007).

Conformément à son dispositif de soutien adopté en 2008 et révisé par délibération n°4-34 du 25 novembre 2016, le Conseil départemental intervient financièrement sur la structuration pédagogique de ces établissements, afin de :

- Garantir à l'établissement une reconnaissance de sa qualité pédagogique
- Favoriser le développement d'axes jugés prioritaires par le Département (Cf. schéma départemental)
- Soutenir l'engagement des communes auprès de leur établissement

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Sont concernés :

- les Conservatoires à rayonnement communal classés par l'Etat
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé municipaux et intercommunaux
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé associatifs

Condition d'éligibilité : Remplir ou contribuer à une mission de service public en cohérence avec les préconisations des Schémas nationaux d'orientation pédagogique et de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et art dramatique du Ministère de la Culture.

MODALITES DE L'AIDE

L'aide est accordée une fois par année civile. Elle s'inscrit dans une enveloppe financière adoptée par le Conseil départemental dans le cadre du budget de l'exercice. Elle ne constitue en aucun cas un droit à subvention. Les subventions feront l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Les établissements remplissent un dossier détaillé concernant leur structuration pédagogique. L'instruction des dossiers et l'évaluation des établissements d'après des critères qualitatifs sont effectuées par la Direction de l'Action Culturelle. Les critères qualitatifs reposent sur le Schéma départemental et ses différentes phases d'évaluation, et permettent d'obtenir une note sur 70 points. Un seuil de 20 points minimum est nécessaire pour qu'une aide soit accordée. En-deçà de 20 points, aucune aide n'est accordée.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

du point de vue technique, par Claire Perrin-Ernout, chargée de mission Territoire Ouest et coordinatrice de l'enseignement artistique

☎ 01 34 25 30 57 - claire.perrin-ernout@valdoise.fr

du point de vue administratif et financier, par Coralie Navaro, responsable gestion administrative

☎ 01 34 25 16 77 – coralie.navaro@valdoise.fr

En cas d'obtention d'une subvention, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur ses supports et dans ses actions de communication. À cet égard et pour obtenir le logo, il est invité à prendre contact avec la **Direction de la Communication : com.admin@valdoise.fr**

CRITERES D'EVALUATION DES ETABLISSEMENTS

| Critères principaux | Sous-critères |
|--|--|
| Participation locale (10 points) | Participation financière de la commune ou de l'intercommunalité dans le budget de fonctionnement de l'établissement (hors mise à disposition et entretien de locaux) |
| Projet d'établissement et qualification de l'équipe (15 points) | Projet d'établissement pluriannuel validé par le Conseil municipal ou d'administration Temps de travail hebdomadaire du directeur Pourcentage d'enseignants diplômés (CA, DE, DUMI) supérieur à 50% Formation continue des personnels |
| Innovation pédagogique (15 points) | Pratiques collectives (ensembles multi-instrumentaux) Diversification des instruments (hors piano et guitare) Enseignement spécifique dans une ou plusieurs disciplines peu représentées (danse contemporaine, théâtre, musiques actuelles, musiques anciennes et musiques du monde) |
| Diversification et circulation des publics (20 points) | Partenariats avec l'Education nationale, en priorité avec les collèges Dispositifs d'accueil d'élèves en situation de handicap Implication sur la petite enfance (0-3 ans), en priorité avec les structures dédiées et les assistant(e)s maternel(le)s Partenariats avec les structures d'accueil dédiées à l'enfance protégée Partenariats avec les structures d'hébergement des personnes âgées Partenariats avec des structures culturelles et/ou sociales du territoire Dispositifs intercommunaux sur le long terme |

DOCUMENTS À FOURNIR

- Le présent formulaire dûment rempli
- La délibération du Conseil municipal ou communautaire sollicitant la subvention
- Le budget réalisé et le budget prévisionnel de l'établissement (fichier Excel joint au formulaire)
- Le cas échéant, le projet d'établissement

DATE DE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 31 MARS 2023

Les demandes de subvention (y compris les pièces annexes) sont à transmettre uniquement par voie dématérialisée, par courriel à :

coralie.navaro@valdoise.fr et claire.perrin-ernoult@valdoise.fr

Tout dossier incomplet ou adressé en retard sera considéré comme irrecevable.

IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNE DEMANDEUR OSNY.....
Adresse postale : Hôtel de Ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley, 95520 Osny ...
.....
tél 01 30 73 84 52..... fax.....
courriel..... ecoledemusique@ville-osny.fr.....

NOM DU DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE

Nom et prénom..... DYSKIEWICZ Cécile
Adresse postale ... Hôtel de Ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley, 95520 Osny
.....
tél ... 01 34 25 42 73..... fax.....
courriel..... c.dyskiewicz@ville-osny.fr.....

NOM DU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ

Nom et prénom..... BETERMIN Victor
Adresse postale ... Hôtel de Ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley, 95520 Osny
.....
tél 06 87 53 68 27..... fax.....
courriel..... v.betermin@ville-osny.fr.....

NOM DU CORRESPONDANT EN CHARGE DU DOSSIER

Nom et prénom..... KUTELMACH Carole
Adresse postale ... Hôtel de Ville – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley, 95520 Osny
.....
tél 01 30 73 84 52..... fax.....
courriel..... c.kutelmach@ville-osny.fr.....

2. CLASSEMENT, AGRÈMENTS ET AFFILIATION A UNE FÉDÉRATION**CLASSEMENT ÉVENTUEL DE L'ÉTABLISSEMENT PAR L'ÉTAT :**

- Conservatoire à rayonnement régional
 Conservatoire à rayonnement départemental
 Conservatoire à rayonnement communal
 Conservatoire à rayonnement intercommunal

AGRÈMENT ADMINISTRATIF (Jeunesse et sport, centre de formation...) :

| Type d'agrément | Attribué par | Dates de validité |
|-----------------|--------------|-------------------|
| | | |
| | | |

L'établissement est-il affilié à :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Une fédération | |
| Un organisme professionnel | |
| Autre, préciser | |

- POLITIQUE TARIFAIRE**

Merci de joindre impérativement la grille tarifaire de l'établissement**Préciser s'il y a lieu :**

les tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille, du quotient familial... si ces chiffres s'entendent par mois, trimestre ou année, pour formation générale, instrument et formation musicale... pour les élèves extérieurs

Le tarif est annuel mais il peut être réglé en une fois ou en 5 mensualités.

Il est tenu compte du quotient familial et il y a un tarif pour les élèves résidant à l'extérieur de la commune. Vous trouverez ci-joint la grille tarifaire avec le détail de la facturation en fonction des différentes disciplines.

3. DYNAMISME DE L'ÉTABLISSEMENT

A - DIVERSIFICATION DES DISCIPLINES :

- **OUVERTURE DE NOUVELLE(S) DISCIPLINE(S)**

Au cours de l'année écoulée En projet pour la rentrée prochaine

Préciser la/les discipline(s) concernées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le(s) volume(s) horaire(s) :

.....
.....
.....

Cette/ces classe(s) génère(nt)-elle(s) une ou des créations de poste ? oui non

Si oui, préciser :

.....
.....
.....

- **ENSEIGNEMENT DE LA DANSE**

La danse fait-elle partie de vos activités ? oui non

Si oui, préciser les styles pratiqués et le nombre d'élèves concernés :

Plusieurs styles sont enseignés : Danse Classique (29 élèves), Jazz (23 élèves) et danse bien être (4 élèves). La danse est enseignée également en cours d'éveil (10 élèves) et en initiation (15 élèves).

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? oui non

Si oui, préciser :

.....
.....
.....
.....

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

.....
.....

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de danse ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

.....
.....

ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE ET DE L'ART DRAMATIQUE

Le théâtre fait-il partie de vos activités ? oui non

Si oui, préciser les modalités et le nombre d'élèves concernés :

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? oui non

Si oui, préciser :

.....
.....
.....
.....

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

.....
.....
.....

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de théâtre ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

.....
.....
.....

• DISCIPLINES RARES

Quelles disciplines, que vous estimez rares, avez-vous mis en place dans votre établissement

Nous estimons que l'introduction d'un enseignement structuré de la MAO fait partie des disciplines rares dans une école municipale de musique. Un investissement a été fait pour quatre mini-mac et leurs périphériques qui sera enrichi à la rentrée de septembre de deux autres mini-mac équipés du logiciel Logic Pro et Guitar Pro.

Nous constatons également l'intérêt de l'enseignement des musiques actuelles auprès des enfants qui sortent du cours d'éveil. La guitare basse et la guitare électrique font ainsi l'objet d'une demande de la part de jeunes enfants de 7 ans ce qui est une rareté actuellement dans l'enseignement artistique.

Nous avons également 2 heures hebdomadaire d'enseignement du chant dédiées aux musiques actuelles.

Préciser vos objectifs :

Nous nous sommes fixés comme objectif de développer l'enseignement et l'encadrement des musiques actuelles car nous pensons que cela répond à une attente élargie depuis les plus jeunes enfants jusqu'aux adultes. Nous constatons également que les enjeux pédagogiques sont importants car ils sont porteurs d'un renouvellement pour l'enseignement en formation musicale, pour la diversité des répertoires et des modes de pratique, de même que pour les pratiques collectives et les aspects concernant la technologie et la diffusion.

ENSEIGNEMENT POUR LES ADULTES

• Votre établissement accueille-t-il des adultes ? oui non

Si oui, nombre : 41

Age moyen : ...44 ans.....

Quelles sont les disciplines les plus pratiquées ?

Les 5 instruments le plus pratiqués par les adultes dans l'ordre sont : la guitare électrique, le violoncelle (dont la doyenne de l'école de musique qui a 82 ans), la guitare classique et la flûte traversière. Le cours de MAO accueille également des élèves adultes.

Y-a-t-il des méthodes pédagogiques spécifiques ?

Le 1er cycle de formation musicale est effectué en 3 ans au lieu de 4 pour les plus jeunes. De nombreux adultes choisissent après le 1er cycle un parcours appelé "cursus libre", sans examen, plutôt que de s'orienter vers un 2^{ème} cycle, ce qui permet d'envisager un répertoire et des modes de pratique plus adaptés. Les adultes participent par ailleurs aux différents projets de l'école, au même titre que les plus jeunes, qu'ils'agisse des projets de diffusion ou des projets pédagogiques.

Modalités d'évaluation :

Pas de modalité spécifique.

- **PLACE DE LA VOIX DANS L'ÉTABLISSEMENT**

La pratique vocale fait-elle partie de vos activités ? oui non

Si oui, sous quelle forme ?

- Activités vocales dans le cadre des classes de formation musicale
- Pratique individuelle du chant
- Pratique collective adulte
- Pratique collective enfant
- Partenariat avec l'Education nationale (classes maïtrisiennes, ...)

Préciser la politique développée par l'établissement :

Nous développons la pratique vocale dans le domaine des musiques actuelles. Par ailleurs, notre intervenante en milieu scolaire étant spécialiste dans le domaine du chant, nous apportons cette expertise auprès des classes primaires. La pratique du chant choral en formation musicale est envisagée comme pouvant, le cas échéant, s'intégrer aux prestations de l'école.

Concernant la pratique collective adulte :

Préciser la nature des ensembles, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué et le nombre de choristes concernés :

Concernant la pratique collective enfant :

Préciser la nature des ensembles et les tranches d'âge concernées, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée, pratique obligatoire ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué, le nombre de choristes inscrits :

Existe-t-il une classe de formation musicale spécifique pour chanteur ? oui non

Quels sont les liens entre les activités vocales et les autres disciplines proposées dans l'établissement ?

Les activités vocales et instrumentales sont mélangées dans le cadre des prestations de l'école et des pratiques collectives.

MUSIQUES ACTUELLES ET JAZZ :

- **Les musiques actuelles amplifiées font-elles partie de vos activités ?** oui non
(rock, reggae, rap....)

Si oui, vos activités concernent-elles :

- les pratiques spontanées (groupes extérieurs à l'école ayant déjà leur répertoire)
- la pratique collective (élèves de l'école)
- L'apprentissage individuel (instrument, MAO...)

nombre d'élèves concernés : 83

nombre de groupes : 6

Ces activités sont animées par :

- des enseignants de votre établissement
- des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Un partenariat a été mis en place avec le CRR. Il consiste à accueillir dans les locaux de l'école de musique 1 projet intitulés MAC2.

Le projet MAC2 est un projet ayant pour but de créer un 2^{ème} cycle spécifique aux MAA. L'intervenant extérieur rémunéré par la CACP intervient pour un cours de deux heures hebdomadaires de FM musiques actuelles, en complément du cursus instrumental suivi par les élèves à l'école de musique.

Les 3 classes-orchestres mises en place au collège d'Osny, encadrées par 6 professeurs de l'école de musique rémunérés par la CACP, ont également un effectif instrumental et un répertoire orienté vers les musiques actuelles.

Préciser les styles pratiqués : Le but de cet enseignement et de cet encadrement est précisément d'être en mesure d'aborder tous les styles de musiques actuelles.

Votre établissement propose-t-il un accompagnement spécifique pour des groupes extérieurs ayant déjà un répertoire ? Si oui, préciser l'approche pédagogique :

- **Le jazz est-il présent dans vos activités ?** oui non

S'agit-il de :

- cours d'instruments
- ateliers de pratique collective
- stages ou master-class

Ces activités sont animées par :

- des enseignants de votre établissement
- des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Préciser les styles abordés (improvisation...)

Les styles de jazz abordés sont les plus récents qui se sont développés à partir du jazz modal de Miles Davis (jazz rock...). Le professeur de guitare électrique de l'école a par ailleurs un DE de jazz. Les instruments les plus concernés par la pratique du jazz et de l'improvisation sont le saxophone, la guitare électrique / guitare basse, la batterie et les claviers.

Nombre d'élèves concernés :48.....

- **Si ces disciplines ne font pas partie de vos activités :**

Existe-t-il une demande et comment se formule-t-elle ?

Envisagez-vous de les intégrer à vos activités ? oui non

Si oui, préciser

- **Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de musiques actuelles ?** oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

Accusé certifié exécutoire **B - PRATIQUES COLLECTIVES :**

Réception par le préfet : 29/03/2023

Affichage : 29/03/2023

| RECAPITULATIF DES PRATIQUES COLLECTIVES MUSICALES* | | | |
|---|-------------------------------|--|-----------------|
| Nature des ensembles* | Nombre d'heures hebdomadaires | Niveau des élèves | Nombre d'élèves |
| Orchestre 1 | 1h | Cycle 1 | 12 |
| Orchestre 2 | 1h | Cursus libre cycle 1,2 & 3 | 13 |
| Ensemble de violoncelles | 50 mn | Initiation, cursus libre et cycle 1 | 10 |
| Les tambours d'Osny | 1h30 | Cursus libre, cycle 1 & 2 | 8 |
| Atelier flûte à bec musique actuelle | 1h30 | Cycle 1 | 8 |
| Atelier Musique Actuelle Lycéens | 1h30 | Cursus libre | 9 |
| Atelier Musique actuelle 1^{er} cycle | 1h | Cursus libre, cycle 1 & 2 | 5 |
| Atelier Musique actuelle 2^{ème} cycle | 1h30 | Cursus libre & Cycle 2 | 8 |
| Musique d'ensemble Guitare classique | 2h | Cursus libre cycle 1,2 & 3 | 10 |
| Ensemble de flûtes traversières | 1h | Cursus libre, cycle 1&2 | 6 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| TOTAUX | 12h50 | | 89 |

* distinguer les pratiques vocales et instrumentales, et parmi celles-ci, les orchestres symphoniques, ensembles à cordes, à vent, musique de chambre...

Préciser la politique développée par l'établissement dans le domaine des pratiques collectives :

Les pratiques collectives sont fondamentales dans le fonctionnement de l'école de musique et constituent à elles seules le répertoire pour les projets de diffusion les plus importants. Il est convenu d'y intégrer le plus grand nombre de pianistes et de guitaristes habitués à un répertoire plus individuel. Le développement des musiques actuelles et jazz est impensable sans les pratiques collectives, au même titre que les pratiques d'orchestre et de musique de chambre pour le répertoire classique et contemporain.

Nous précisons que certains professeurs (Laurent Bénazet pour la guitare électrique, Maximilien Jouan pour le saxophone et les musiques actuelles, Estelle Lallement pour la guitare classique et contemporaine, Victor Betermin pour le piano) ont fait le choix d'intégrer des moments de pratiques collectives dans le cadre de leur enseignement en cours individuel.

Ensembles formés dans l'établissement :

Préciser : orchestres, musique de chambre, musiques ou danses traditionnels, ensembles vocaux, ensembles de jazz, variétés....

Orchestres 1 et 2 – Ensemble violoncelles - Tambours d'Osny – Atelier flûte à bec Musique actuelle - Atelier Musique Actuelle Lycéens - Atelier Musique actuelle 1^{er} cycle - Atelier Musique actuelle 2^{ème} cycle.

Fréquence des prestations publiques de ces ensembles au cours de l'année écoulée :

4 prestations en moyenne pour chaque atelier.

Comment accueillez-vous les personnes en situation de handicap dans l'établissement (inscriptions, suivis, etc.) ?

Nous avons un professeur référent dans ce domaine vers qui sont orientés les élèves présentant en particulier des troubles autistiques ou cognitifs. Les élèves sont inscrits hors-cursus sans référence à un instrument particulier. Ils peuvent s'intéresser à différents types d'instruments, notamment la batterie, les claviers, la guitare ou le chant.

Y a-t-il des demandes d'inscriptions de personnes en situation de handicap auxquelles vous n'avez pu répondre ? oui non
Si oui, lesquelles ?

Un volet handicap est-il formalisé dans le projet d'établissement ? oui non

| Effectifs d'élèves en situation de handicap | Inscriptions individuelles cursus ordinaire | Inscriptions individuelles cursus adapté | Elèves relevant de partenariats avec des institutions spécialisées | TOTAL |
|---|---|--|--|----------|
| Musique | 4 élèves | 3 élèves | | 7 élèves |
| Danse | | | | |
| Théâtre | | | | |
| TOTAL | 4 | 3 | 0 | 7 |

Préciser la nature des handicaps des élèves accueillis (mental, moteur, visuel, auditif, cognitif, santé, psychique) : Il s'agit de troubles cognitifs, autistiques, auditifs et moteurs.

Avez-vous des relations avec des institutions médico-sociales ? oui non
Si oui, décrire la nature de ces relations :

Existe-t-il une personne référente handicap dans votre équipe ? oui non
Si oui, préciser : Nous avons deux professeurs qui ont suivi des formations.

Les enseignants (ou autres professionnels de votre établissement) ont-ils bénéficié d'une formation à l'accueil des publics en situation de handicap ? oui non
Si oui, quelle(s) formation(s) :

Maximilien Jouan a suivi des formations MESH. Lore Temprement, professeur d'Eveil musical et de flûte à bec a suivi une formation sur les troubles DYS et sur les fondamentaux de l'enseignement destiné aux personnes en situation de handicap. Carole Kutelmach, secrétaire de l'établissement, a suivi une formation sur l'utilisation d'un logiciel permettant de faciliter, par le langage des signes, la mise en contact avec les personnes malentendantes.

Si non, souhaitent-ils en suivre ? Préciser dans quel(s) domaine(s) ?

Nombre de personnes éventuellement concernées :

Connaissez-vous les structures ressources suivantes ?

-MESH (Musique et situations de handicap) : www.mesh.asso.fr oui non
-Théâtre du cristal – pôle départemental art et handicap : www.theatreducristal.com oui non

D. PARTENARIATS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE TEMPS SCOLAIRE :Avez-vous des collaborations avec le milieu scolaire ? oui non

Si oui, précisez leur nature dans le tableau suivant :

| | Nom de l'action | Nb d'élèves touchés | Classes concernées | | Type d'action (maîtrise, percussions, pratiques collectives, présentation d'instruments...) | Nb total d'heures | Nb d'heures hebdo | Pendant ou hors temps scolaire |
|----------------------|---|---------------------|--------------------|----------------|---|-------------------|-------------------|--------------------------------|
| | | | nb de classes | niveau | | | | |
| Activités régulières | Chantons, dansons, créons pour protéger la planète. | 208 | 9 | CP → CM2 | Maitrise percussions et pratiques collectives | 96 | 3 | Pendant |
| | Musique et contes traditionnels et détournés | 213 | 8 | CP → CM2 | Maitrise percussions et pratiques collectives | 128 | 4 | Pendant |
| | Les animaux dans les contes en musique. | 103 | 4 | PS → GS | Maitrise percussions et pratiques collectives | 64 | 2 | Pendant |
| | Musique et contes traditionnels | 66 | 4 | MS → GS | Maitrise percussions et pratiques collectives | 64 | 2 | Pendant |
| Actions ponctuelles | Sonorisation de contes traditionnels | 71 | 3 | MS → GS | Maitrise percussions et pratiques collectives | 64 | 2 | Pendant |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| TOTAUX | | 661 | 28 | | TOTAUX | 416 | 13 | |

Dans le cadre d'aménagement d'horaires de l'établissement scolaire ? oui non

Si oui, avec quel établissement ? Ecoles maternelles du Docteur Charcot, de la Ravinière, d'Yves Le Guern et des écoles élémentaires Lameth et d'Yves Le Guern, de la ville d'Osny.

Existence d'une équipe pédagogique regroupant des enseignants de l'Education nationale et de votre établissement pour l'organisation de ces activités ? oui non

Composition de cette équipe : (préciser si elle intègre des dumistes) : Une dumiste et l'équipe pédagogique de chaque école, supervisées par le Directeur de l'école de musique, le responsable du service scolaire et l'Inspection Académique.

Fréquence des réunions : L'équipe pédagogique de chaque école rencontre l'intervenante deux fois dans l'année. Le reste du temps, la concertation se fait par classe après chaque séance. Deux réunions ont lieu dans l'année avec l'intervenante, l'inspection académique, le directeur de l'école de musique et le responsable du service scolaire.

Observations : 5 professeurs de l'école de musique interviennent sur le temps scolaire au collège La Bruyère d'Osny, à l'initiative de la CACP. L'effectif instrumental est financé par la ville d'Osny. Celui-ci comprend les instruments utilisés au collège de même que l'achat des instruments mis à disposition des élèves pour leur pratique à domicile. Depuis 5 ans l'inventaire de cet investissement a été estimé à 50.000 € (en rachat à neuf).

E – RAYONNEMENT ET PARTENARIATS DE L'ÉTABLISSEMENT :

- **DIFFUSION, CRÉATION**

Le directeur de l'établissement a-t-il un rôle dans la vie artistique de la commune ?

Oui. L'école de musique et de danse est un acteur majeur de la vie culturelle à Osny. Le directeur est considéré comme un relais auprès de partenaires actifs dans la vie artistique de la commune.

Quels sont les liens de l'établissement avec la vie culturelle communale ?

Le directeur de l'établissement est constamment en lien avec la directrice du service culturel et associatif. Une programmation au Forum des arts et des loisirs, principal lieu de diffusion de la ville, est régulièrement décidée et budgétée comme faisant partie de la vie culturelle communale.

L'établissement est-il impliqué dans des partenariats avec les lieux de diffusion professionnels ?

Oui, à titre d'exemple nous avons participé à l'accueil et au financement du concert de l'ensemble Oneiroï en partenariat avec Royaumont.

L'établissement mène-t-il des actions de création ? Accueille-t-il des résidences d'artistes ?

Ces mêmes artistes de l'ensemble Oneiroï ont été accueillies en résidences d'artistes pour la préparation de leur concert au Forum des Arts et des Loisirs d'Osny.

Préciser les actions de diffusion menées par votre établissement dans le tableau suivant :

| Récapitulatif des actions de diffusion | | | | |
|---|---|---|----------------------|--------------------------|
| Types de diffusion | Nb de concerts | Nb d'heures de répétitions annuelles | Nb de cachets | Nb de spectateurs |
| Concerts et/ou spectacles de professeurs | 5 | Les professeurs préparent les programmes de concert sur leur temps personnel. | 13 | 220 |
| Concerts et/ou spectacles d'élèves | 8 | 77 | | 1200 |
| Concerts et/ou spectacles amateurs | | | | |
| Artistes invités | 2 | 16 | 5 | 220 |
| Auditions de classes | 20 | Les heures de répétitions sont intégrées dans les cours individuels et les pratiques collectives. | | 1000 |
| Auditions générales | | | | |
| Autres : à préciser | 2 concerts - Classes-orchestres du collège La Bruyère organisé spécifiquement par la ville d'Osny au Forum des Arts et des Loisirs. | Les heures de répétitions sont intégrées dans les cours. | 2 | 450 |
| Total | 37 | 93 | 20 | 3090 |

• PARTENARIAT AVEC LES PRATIQUES AMATEURS

Avez-vous des liens avec d'autres structures de pratique amateur ? oui non
 Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

Avec quel(s) type(s) de structure ? (Associations de la commune ou hors commune, service jeunesse...)

Précisez les partenariats de votre établissement avec les pratiques amateurs dans le tableau suivant :

| Récapitulatif des partenariats avec les pratiques amateurs | | | |
|--|-----------------------|--|--------------------------|
| Types d'actions | Nb d'heures annuelles | Nb de personnes touchées (hors élèves inscrits dans l'établissement) | Types de publics touchés |
| Mise à disposition de locaux | | | |
| Organisation de concerts et/ou spectacles communs | | | |
| Cours de perfectionnement | | | |
| Assistance à la formation d'un ensemble | | | |
| Organisation d'une scène ouverte | | | |
| Prêt d'instruments | | | |
| Autres : préciser | | | |
| | | | |
| TOTAL Nb heures et de personnes | | | |

• PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES DU CHAMP SOCIAL Hors Éducation Nationale (maisons de quartier, maisons de retraite, crèches, services d'action sociale, associations d'entraide...)

Avez-vous des collaborations avec les structures du champ social ? oui non
 Si oui, précisez leur nature dans le tableau suivant :

| | Nom de l'action | Nom du partenaire | Type d'action (maîtrise, percussions, pratiques collectives, présentation d'instruments...) | Nb de personnes touchées | Nb total d'heures | Nb d'heures hebdo |
|----------------------|------------------|-------------------|---|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Activités régulières | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Actions ponctuelles | Noël des séniors | CCAS | Goûter – Concert destiné aux seniors en situation de précarité | 40 | 4h | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| TOTAUX | | | | 40 | 4 | |

● **PARTENARIATS DÉPARTEMENTAUX**

Avez-vous des activités en lien avec d'autres établissements d'enseignement artistique du département ? (Rassemblements d'orchestres, rencontres chorégraphiques...)

Oui. Nous sommes en contact avec les écoles de musique de l'agglomération, avec le CRR en particulier, ayant plusieurs projets en commun.

En premier lieu, les classes-orchestres installées pour la sixième année au collège, ont fait l'objet d'une collaboration étroite car, d'une part, le recrutement des intervenants s'est fait parmi les professeurs de l'école de musique, et d'autre part la ville d'Osny a investi dans l'achat d'instruments, à la fois sur place, et pour que les élèves disposent d'un instrument chez eux (Budget total investi 50.000 €). En plus du concert de rencontre des classes-orchestres, piloté par le CRR, la ville d'Osny a organisé deux concerts avec la seule participation du collège La Bruyère, le premier destiné aux classes de 6^{ème} et le second pour tout public.

Ensuite, nous accueillons un cours de FM MAA, dans le cadre du projet MAC2.

Nous avons mis au point un concert annuel intitulé « Crossroad » au Forum des arts et des loisirs. Ce concert de musiques actuelles a pour objectif de réunir des écoles de musique de l'agglomération. Ce concert a lieu cette année le 30 mars 2023.

Avez-vous des actions en partenariat avec les structures ressources du département ?

Si oui, précisez lesquelles :

Participez-vous aux actions organisées par le Conseil départemental du Val d'Oise ?

- "En scène ! Rencontres d'artistes avec les conservatoires du Val d'Oise" oui non
- Autres types de rencontres, préciser :

F – PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Est-il formalisé dans un document et validé par le Conseil municipal, le Conseil communautaire ou par le Conseil d'administration ?

oui non **très important : si oui, joindre un exemplaire**

Date de validation du projet :

Durée du projet pluriannuel :

Préciser ses grandes lignes :

Notre projet d'établissement n'a pas été à l'origine formalisé avec une durée précise. Il a néanmoins permis de donner une identité claire, stable et durable de notre école à tous nos interlocuteurs. Nous avons décidé, en accord avec la direction du service culturel, de faire un nouveau projet d'établissement qui est en cours de rédaction. Ceci permettra de tenir compte de toutes les évolutions qui se sont produites ces dernières années.

L'équipe pédagogique et son directeur placent l'école dans une perspective qui montre qu'elle est non seulement un lieu d'enseignement, mais également un outil d'éducation de vie et d'action culturelle au travers des 5 chapitres suivants : 1) l'éducation, 2) la pédagogie, 3) les partenaires, 4) la concertation, 5) la diffusion.

.....

G – INTERCOMMUNALITÉ :

- L'établissement a-t-il un aspect intercommunal en termes d'enseignement : organisation des cours, professeurs itinérants... préciser

Nous n'avons pas précisé d'intercommunalité en matière d'enseignement. Le seul professeur itinérant est le professeur de FM MAA 2^{ème} cycle, qui intervient dans la cadre du projet MAC2 à Osny, Vauréal et Taverny.

- Quels sont liens de l'établissement avec les communes avoisinantes et/ou la collectivité intercommunale ?

Les professeurs de l'école qui enseignent dans les classes-orchestres au collège interviennent dans le cadre de la communauté d'agglomération. La dimension "réseau" voulue par la direction du CRR se développe au niveau pédagogique et artistique.

- Existe-t-il une forme de mutualisation mise en place avec les communes avoisinantes ? si oui, est-elle formalisée dans le cadre d'une convention ?

Il n'y a pas de convention formalisée avec les communes avoisinantes. Nous avons néanmoins des conventions de partenariats avec le CRR lors de l'accueil de spectacles et pour les classes-orchestres.

4. ÉQUIPE DE L'ÉTABLISSEMENT

- **COMPOSITION DE L'ÉQUIPE**

- **Direction :**

| Nom du directeur | Durée hebdomadaire de travail consacrée à la direction * | Statut | | Qualification (CA, DE, autre : préciser) | Date d'entrée en fonction |
|------------------|--|------------------------------|---|--|---------------------------|
| | | Cadre d'emploi (DEA, PEA...) | Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD...) | | |
| BETERMIN VICTOR | 10 HEURES | AEA | Titulaire | DE | Sept.2007 |

* ne pas inclure les heures d'enseignement éventuelles, les reporter dans le tableau page suivante

- **Personnel administratif et technique :**

| Nom des agents | Durée hebdomadaire de travail | Statut | | Date d'entrée en fonction |
|------------------|-------------------------------|--|--|---------------------------|
| | | Cadre d'emploi (agent administratif, rédacteur...) | Situation administrative (titulaire, contractuel, CDI, CDD...) | |
| KUTELMACH CAROLE | 30 HEURES | ADJOINT ADMINISTRATIF | TITULAIRE | Sept.2021 |

Enseignants :

| Nom des professeurs Classés par ordre alphabétique | Disciplines Y compris les disciplines collectives | Durée hebdo. de travail | Statut | | Qualification (CA, DE, DUMI, autres : préciser) | Date d'entrée en fonction |
|--|---|---|--|---|---|--|
| | | | Cadre d'emploi (AEA 1ère, 2ème, 3ème classe, PEA....) | Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD, activité accessoire...) | | |
| Bénazet Laurent | Guitare électrique, guitare basse & MAO. | 10h (dont 1h30 de MAO). | AEA 1ère cl. | Titulaire | DE | Nov. 2020 |
| Betermin Victor | Piano | 10h | AEA 1ère cl. | Titulaire | DE | Sept.1992 |
| Dupont Amélie | Violoncelle Atelier | 7h 6h10 + 50 mn | AEA 1ère cl. | Titulaire | DE | Sept. 2004 |
| Finot Olivier | Piano & accompagnements | 20h 19h+1h | AEA 2ème cl. | Titulaire | DE | Sept.2006 |
| Jouan Maximilien | Saxophone/Ateliers/ Guitare électrique & basse | 15h 8h30+2h30+4h | AEA 2ème cl. | Titulaire | DE | Sept.2007 |
| Lallement Estelle | Guitare classique / Musique de chambre | 20h 18h+2h | AEA 1ère cl. | Titulaire | DE | Sept.1992 |
| Lascombes- Mayrand Sophie | Formation musicale | 15h | AEA 2ème cl. | Titulaire | DE | Sept.2007 |
| Meschi Juliette | Danse | 6h15 | AEA 3ème cl. | Contractuelle | DE | Sept. 2020 |
| Perera Carole | Intervenante Coaching vocal | 15h 13h + 2h | AEA 2ème cl. | CDI | DE | Sept.2011 |
| Postel Frank | Formation musicale | 4h | AEA 2ème cl. | Titulaire | Med.d'or | Sept.2007 |
| Roux-Faure Valérie | Flûte traversière Ateliers | 15h 14h + 1h | AEA 2ème cl. | Titulaire | DE | Sept.2008 |
| Serero Marc | Batterie Ateliers | 20h 15h30 +4h30 | AEA 1ère cl. | Titulaire | Prix EM | Sept.1984 |
| Temprement Lore | Flûte à bec Atelier Éveil musical | 10h 4h30 + 1h30 + 4h | AEA 2ème cl. | CDI | DE | Sept.2007 |
| Urbieta Marie | Violon Orchestres | 16h 14h + 2h | AEA 1ère cl. | Titulaire | DE | Sept.1990 |
| Zara Aurélie | Danse | 20h | AEA 3ème cl. | Contractuelle | DE | Sept. 2019 |
| TOTAUX | Nb total d'enseignants* | Nb total d'heures d'enseignement | Dont Nb d'heures en musique | Dont Nb d'heures en danse | Dont Nb d'heures en théâtre | Dont Nb d'heures en arts plastiques |
| | 15 enseignants | 203 h 15 | 177 h | 26h15 | | |

Pour les enseignants qui pratiquent plusieurs disciplines, précisez la répartition du volume horaire par discipline

***Préciser la répartition homme/femme des enseignants : 9 femmes et 6 hommes.**

- **FORMATION CONTINUE**

Les enseignants et/ou le directeur de l'établissement participent-ils à des actions de formation continue ? oui non

Si oui :

du plan territorial de formation Conseil départemental/CNFPT

du catalogue national du CNFPT

formation diplômante

autres, préciser :

Colloque/formation à la Philharmonie de Paris.

formation sur site (intra) : si oui, préciser l'intitulé et le nombre de personnes concernées :

Formation gestes et postures. Fonctionnement administratif des logiciels liés à la gestion de l'école de musique. (2 personnes)

Indiquez les priorités de la structure pour la formation continue de ses personnels (pédagogiques, administratives, techniques...) :

Les professeurs sont le plus souvent demandeurs de formations liées à la pédagogie sans restriction, sur des sujets tels que la gestion d'élèves atteints de troubles cognitifs, en situation de handicap ou l'innovation pédagogique (méthode Dalcroze...).

- **ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT**

Préciser l'organisation des études, en cursus et par cycle, parcours libres....

L'organisation des études s'effectue par cycles : 3 cycles pour la pratique instrumentale et 2 cycles pour la formation musicale. Pour la pratique instrumentale, les 2 premiers cycles ont une durée moyenne de 4 ans et le 3^{ème} cycle, une durée de 3 ans. Concernant la formation musicale, le 1^{er} cycle a une durée de 4 ans et le second, une durée de 2 ans.

Il y a également un parcours sans évaluation appelé « cursus libre » d'une durée de 2 ans renouvelable. Il concerne, soit les élèves ayant fait un 1^{er} cycle et ne souhaitant pas s'engager dans un parcours de 2^{ème} cycle, soit les élèves en situation de handicap.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation s'effectue lors des examens de fin de cycle. Nous avons supprimé les morceaux imposés, pour laisser davantage de liberté aux élèves pour présenter un programme adapté. Nous laissons également la possibilité aux élèves et aux professeurs de choisir un programme de musique d'ensemble. Ceci est important par exemple pour les musiques actuelles. Enfin, nous laissons la possibilité de présenter un travail lié à l'improvisation ou à la création.

Comment est organisée l'équipe pédagogique ?

préciser : départements par famille d'instruments, par style de musique

Il n'y a pas d'organisation par département. L'équipe pédagogique dans son ensemble se concerta pour déterminer le contenu des projets artistiques et pédagogiques. Toutefois, des concertations ont lieu plus précisément en ce qui les professeurs de musiques actuelles ou les professeurs de formation musicale.

Fonctionnement du conseil pédagogique :

Il n'y a pas de conseil pédagogique.

Votre établissement dispose-t-il d'une plaquette de communication ?

oui non

Si oui, joindre un exemplaire

5. EFFECTIF DES ÉLÈVES INSCRITS

| Nombre total d'élèves (individus)* | | MUSIQUE | | | | | DANSE | THÉÂTRE | | |
|------------------------------------|---------|--------------------|---|-----------------------|----------------|---|---|---------|----------|---|
| Année n-1 | Année n | Formation musicale | Pratique instrumentale et vocale individuelle | Pratiques collectives | | Nb total d'élèves en musique (individus)* | Nb total d'élèves en danse (individus)* | Cours | Ateliers | Nb total d'élèves en théâtre (individus)* |
| | | | | vocales | Instrumentales | | | | | |
| 357 | 355 | 136 + 35 Eveil | 236 | 1 | 9 | 277 | 78 | 0 | 0 | 0 |

* nombre d'élèves hors partenariats Éducation nationale

Attention : Le total des élèves individus doit être inférieur ou égal au total des élèves inscrits dans chaque spécialité (cas des élèves inscrits dans deux spécialités différentes)

Nombre d'élèves de la commune : 308 élèves (242 en musique + 66 en danse)

Nombre d'élèves hors commune : 47 élèves (35 élèves en musique + 12 élèves en danse)

Communes concernées : Frémécourt, Beauchamps, Cergy, Saint Ouen L'Aumône, Boissy l'Aillierie, Heudicourt, Grisy les Plâtres, Courcelles-sur-Viosne, Frépillon, Mery sur Oise, Puisseux-Pontoise, Ennery, Argenteuil, Menucourt, Pontoise.

| | Nombre total d'élèves (individus)* Année n | Effectifs Musique | Effectifs Danse | Effectifs Théâtre |
|----------------|--|-------------------|-----------------|-------------------|
| Filles | 223 | 145 | 78 | 0 |
| Garçons | 132 | 132 | 0 | 0 |
| Total | 355 | 277 | 78 | 0 |

Age des premières inscriptions : 4 ans au Jardin Musical et 4 ans pour la danse.

Si des ateliers réguliers sont proposés à destination de la petite enfance, préciser le nombre d'élèves inscrits : Des ateliers de découvertes instrumentales sont proposés aux élèves d'éveil 2 soit 18 élèves.

• RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CYCLE

| ÉLÈVES EN ÉVEIL ET INITIATION | | | | | |
|-------------------------------|---------|-------|---------|-------------|--------------|
| | Musique | Danse | Théâtre | Transversal | Total élèves |
| ÉVEIL | 35 | 10 | 0 | 0 | 45 |
| INITIATION | 26 | 15 | 0 | 0 | 41 |

Préciser le volume horaire hebdomadaire par élève inscrit en éveil et en initiation.

Danse : 1h hebdomadaire pour l'éveil et l'initiation.

Musique : 1h pour l'éveil
30 minutes de cours d'instrument + 1h de FM pour l'initiation.

Indiquer les tranches d'âges concernées par discipline.

Jardin musical : Moyenne section (musique)

Éveil 1 : grande section maternelle (musique), moyenne section (danse)

Éveil 2 : CP1 (musique), grande section (danse).

Initiation : élèves scolarisés en primaire (musique), CP (initiation 1 danse), CE (initiation 2 danse).

Proposez-vous des ateliers de découverte instrumentale ? Si oui, combien d'élèves en bénéficient ? Indiquer le principe de fonctionnement.

Les éveils 2 ont des ateliers de découverte instrumentale (18 élèves). Certains professeurs (à part le piano, la guitare classique et la batterie) ont un créneau horaire pour accueillir ces élèves durant l'année.

.....
...

| ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 1 ^{ER} CYCLE | | | | | |
|--|-----------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Discipline principale | Nombre d'élèves | Discipline complémentaire : nombre d'élèves | | | |
| | | Formation et/ou culture musicale | Pratiques collectives instrumentales | Pratiques collectives vocales | Options ou autres |
| CHANT | 4 | 3 | 4 | | |
| BATTERIE | 23 | 16 | 4 | | |
| FLUTE A BEC | 1 | 1 | 0 | | |
| FLUTE TRAVERSIERE | 12 | 8 | 3 | | |
| GUITARE BASSE | 4 | 4 | 3 | | |
| GUITARE CLASSIQUE | 18 | 18 | 6 | | |
| GUITARE ELECTRIQUE | 21 | 11 | 2 | | |
| MAO | 4 | 1 | 0 | | |
| PIANO | 32 | 27 | 10 | | |
| SAXOPHONE | 6 | 6 | 1 | | |
| VIOLON | 15 | 15 | 6 | | |
| VIOLONCELLE | 7 | 6 | 7 | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

| | | | | | |
|---------------|------------|------------|-----------|--|--|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TOTAUX | 147 | 116 | 46 | | |

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 2^{ème} CYCLE

| Discipline principale | Nombre d'élèves | Discipline complémentaire : nombre d'élèves | | | |
|-----------------------|-----------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| | | Formation et/ou culture musicale | Pratiques collectives instrumentales | Pratiques collectives vocales | Options ou autres |
| CHANT | 0 | 0 | 0 | | |
| BATTERIE | 2 | 5 | 1 | | |
| FLUTE A BEC | 3 | 1 | 1 | | |
| FLUTE TRAVERSIERE | 2 | 3 | 3 | | |
| GUITARE BASSE | 0 | 0 | 0 | | |
| GUITARE CLASSIQUE | 7 | 5 | 7 | | |
| GUITARE ELECTRIQUE | 0 | 0 | 0 | | |
| MAO | 0 | 0 | 0 | | |
| PIANO | 9 | 2 | 3 | | |
| SAXOPHONE | 2 | 0 | 2 | | |
| VIOLON | 4 | 3 | 2 | | |
| VIOLONCELLE | 0 | 0 | 0 | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TOTAUX | 29 | 19 | 19 | | |

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 3^{ème} CYCLE

| Discipline principale | Nombre d'élèves | Discipline complémentaire : nombre d'élèves | | | |
|-----------------------|-----------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| | | Formation et/ou culture musicale | Pratiques collectives instrumentales | Pratiques collectives vocales | Options ou autres |
| CHANT | 0 | | | | |
| BATTERIE | 2 | | 2 | | |
| FLUTE A BEC | 0 | | | | |
| FLUTE TRAVERSIERE | 0 | | | | |
| GUITARE BASSE | 0 | | | | |
| GUITARE CLASSIQUE | 0 | | | | |
| GUITARE ELECTRIQUE | 0 | | | | |
| MAO | 0 | | | | |
| PIANO | 2 | | 0 | | |
| SAXOPHONE | 0 | | | | |
| VIOLON | 0 | | | | |
| VIOLONCELLE | 1 | | 0 | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TOTAUX | 5 | | 2 | | |

ÉLÈVES DE THÉÂTRE

| Discipline principale Préciser cycles 1, 2 ou 3 | Nombre d'élèves | Disciplines complémentaires : nombre d'élèves | | | | |
|---|-----------------|---|---|----------------------|--------------------------------------|---------------------|
| | | Jeu théâtral (improvisation, répertoire...) | Marionnettes, théâtre gestuel, clown, commedia dell arte... | Culture théâtrale | Autres disciplines artistiques | Autres, préciser |
| Ex : 2 ^e cycle | 10 | Improvisation : 10 | Marionnette : 3 Clown : 2 | 7 | Danse : 3 Chant : 2 | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| TOTAUX | | | | | | |

ÉLÈVES DE DANSE

| Discipline principale Préciser cycles 1, 2 ou 3 | Nombre d'élèves | Disciplines complémentaires : nombre d'élèves | | | | |
|---|--------------------|---|---|---|--|-----------------------------------|
| | | Formation musicale danseurs | Autres danses : classique, contemporaine ... | Pratiques chorégraphiques collectives : ateliers, représentations ... | Histoire de la musique et la danse | Options ou autres, préciser |
| Ex : Danse contemporaine 1 ^{er} cycle | 15 | 10 | Classique : 4 Jazz : 3 | 10 | 6 | |
| INITIATION | 15 | | | | | |
| EVEIL | 10 | | | | | |
| CLASSIQUE CYCLE 1 | 7 | | | | | |
| CLASSIQUE CYCLE 2 | 12 | | | | | |
| CLASSIQUE CYCLE 3 | 10 | | | | | |
| JAZZ ENFANT | 7 | | | | | |
| JAZZ ADO | 9 | | | | | |
| JAZZ ADULTE | 7 | | | | | |
| DANSE BIEN ÊTRE | 4 | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| TOTAUX | 81 | | | | | |

Nombre d'élèves inscrits hors cursus en « parcours personnalisé ». Préciser les disciplines concernées et les conditions du parcours.

Le parcours hors cursus concernant l'école de musique est appelé « Coursus libre ». Il est accessible aux élèves après le 1^{er} cycle, et aux élèves en situations de handicaps. Toutes les disciplines sont concernées : 29 élèves.

6. MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **CONDITIONS D'ENTRÉE**

Préciser les conditions d'entrée par cycle (aucune condition requise, un an de formation musicale préalable à la pratique instrumentale, audition, concours, entretiens, autres...) :

Aucune condition n'est requise.

- **LISTE D'ATTENTE**

Avez-vous des listes d'attente d'inscription à l'école de musique ? oui non

Préciser le nombre d'élèves en attente par cours :

Chant 2 - Batterie 8 – Flûte traversière 1 – Guitare classique 12 – Guitare électrique 8 – Guitare basse 3 – Piano 52 – Saxophone 3 – Violon 10 – Violoncelle 3.

Préciser les critères de priorité d'inscription :

Les élèves qui sortent des classes d'éveil sont prioritaires.

7. LOCAUX ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- **Description, affectation et état des locaux** (joindre éventuellement un plan)

Rez-de-chaussée : Hall d'accueil, bureau et 5 salles

Étage : Auditorium et 2 salles

- **Vos locaux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap (tous types de handicaps) ?** oui non

Disposez-vous d'équipement ou de matériel pour une pratique adaptée aux différents handicaps (visuel, auditif, mental...) ? oui non

Si oui, lesquels

.....

.....

- **Parc instrumental appartenant à l'établissement :**

Existence d'un système de prêt d'instruments : oui non

Modalités de fonctionnement :

L'instrument est prêté gratuitement pour une durée limitée (un an maximum).

- **Matériel électro-acoustique et audiovisuel :**

Vidéo projecteur avec écran.

Bibliothèque et médiathèque :

L'établissement avait recensé 2175 documents (partitions, livres, CD) patrimoine qui s'enrichit chaque année de plusieurs dizaines de documents.

- **L'établissement dispose-t-il d'un lieu de diffusion ?** oui non

Si oui, nombre de places : 90 places.....

Est-il équipé en sonorisation ? Oui.....

Est-il équipé en lumière ? Oui.....

- **L'établissement dispose-t-il d'un équipement d'enregistrement ?** oui non

(Préciser : magnétophones, multipistes, tables, effets...)

Enregistreur / Graveur Roland / Table de mixage / Micros, équipement MAO adapté à la prise de son.
.....

S'agit-il d'un studio, d'un espace spécifique, équipé ?

Le matériel est utilisé dans l'auditorium, la salle, dédiée à la MAO, est également équipée en studio d'enregistrement.
.....

Est-il adapté aux musiques actuelles ?

Oui.....

- **L'établissement dispose-t-il d'une salle de danse spécifique ?** oui non

Si oui, est-elle dotée d'équipements sanitaires ? oui non

Préciser le type de revêtement de sol :

Parquet de danse.

Je certifie que toutes les informations comprises dans le présent dossier sont exactes.


Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental

6 500 €

Fait à ... OSNY.....

Le30 mars 2023.....

Signature du Maire / Président,

Le Maire

LEVESQUE

